

MNP



Rebâtir en mieux l'industrie de la transformation alimentaire : un plan favorisant l'abordabilité, l'accessibilité et la sécurité alimentaire

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire
de la Chambre des communes

Étude sur la capacité de transformation

Soumise par
MNP_{S.E.N.C.R.L., s.r.l.}

18/02/2021

111, RUE RICHMOND OUEST, BUREAU 300
TORONTO (ONTARIO) MNP.ca

 **PRAXITY**[™]
Empowering Business Globally

Un plan pour rendre le secteur plus concurrentiel

C'est avec plaisir que nous soumettons au Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes la présente étude, qui propose des mesures détaillées que le gouvernement fédéral pourrait prendre pour rehausser la capacité de nos transformateurs alimentaires à concurrencer à l'échelle nationale et mondiale.

MNP S.E.N.C.R.L., s.r.l. (MNP) est un cabinet de comptabilité, de fiscalité et de services-conseils de premier plan dont le siège social est au Canada. MNP est fier de répondre aux besoins de sa clientèle, qui inclut plus de 20 000 clients dans le secteur agroalimentaire et plus de 1 000 entreprises spécialisées dans la transformation des aliments et des boissons d'un océan à l'autre.



Nos recommandations

- **Recommandation 1** : Que le gouvernement fédéral, en partenariat avec les gouvernements provinciaux et l'industrie, établisse de nouvelles politiques et de nouveaux programmes qui assurent une disponibilité constante de la **main-d'œuvre et des compétences**.
- **Recommandation 2** : Que le gouvernement fédéral, en partenariat avec les gouvernements provinciaux et l'industrie, remanie/recentre les **programmes de financement en matière d'innovation**, de technologie et d'automatisation pour inciter les transformateurs alimentaires à investir dans les domaines de l'automatisation, de la mécanisation, de la numérisation, du commerce électronique et de l'intelligence artificielle (IA).
- **Recommandation 3** : Que les ministres de l'Agriculture fédéral, provinciaux et territoriaux poursuivent leurs efforts visant à rééquilibrer la relation entre les épiceries de détail et les transformateurs alimentaires en instaurant un **code de conduite pour les épiceries**.

Le 21 mai 2020, MNP a soumis à l'attention du Comité permanent de la Chambre des communes sur les finances un document pour discuter de la réponse du gouvernement face à la pandémie de COVID-19. Nous y présentions, dans les grandes lignes, un plan d'action pour assurer la viabilité économique du Canada sous réserve de la prise de mesures immédiates visant à stabiliser l'économie et de la prise de mesures de transition permettant de « rebâtir en mieux ».

Pour poursuivre dans la veine de rebâtir en mieux, un thème souvent associé à la reprise, le gouvernement doit maintenant se concentrer sur les objectifs à long terme en matière de politiques et sur les mesures de relance économique visant à redynamiser l'économie canadienne. Les recommandations incluses dans la présente étude et dans l'allocution de MNP devant le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes du 18 février 2021 aideront à faire face aux enjeux et aux obstacles qui freinent actuellement la croissance et la concurrentialité de l'industrie canadienne de la transformation alimentaire. Il en résultera un secteur plus robuste et plus prospère au sein duquel cette industrie essentielle sera bien préparée à participer à la chaîne d'approvisionnement alimentaire canadienne, autant sur le marché national que sur les marchés d'exportation.

À quoi l'industrie canadienne de la transformation alimentaire ressemblera-t-elle après la pandémie de COVID-19?

Une chose est certaine : après la pandémie, le contexte commercial aura radicalement changé.

On prévoit un accroissement de l'activité virtuelle post-COVID-19 attribuable au fait que les transformateurs alimentaires se tourneront vers les solutions technologiques pour être plus efficaces et concurrentiels dans des domaines comme l'automatisation, la mécanisation, la numérisation, le commerce électronique et l'IA.

MNP est convaincu que les Canadiens seront témoins d'une hausse notable des possibilités d'application et des investissements dans ces domaines au sein de la chaîne d'approvisionnement de cette industrie. Nous observons déjà cette tendance. Quiconque ne s'intéresse pas à ces domaines ou n'y investit pas sera pris au dépourvu, notamment sur le plan de la concurrentialité et de la rentabilité.



RECOMMANDATION 1 : Accès à la main-d'œuvre et aux compétences

Alors que le gouvernement doit imaginer comment relancer l'économie et assurer la concurrentialité de l'industrie de la transformation alimentaire, nous recommandons au gouvernement fédéral d'établir de nouvelles politiques et de nouveaux programmes qui assurent une disponibilité constante de la main-d'œuvre et des compétences.



La disponibilité constante d'une main-d'œuvre qualifiée est une considération primordiale pour une industrie qui s'inscrit parmi les composantes essentielles de la chaîne d'approvisionnement alimentaire canadienne. C'est particulièrement vrai en prévision des perturbations et des chocs futurs et imprévus, comme les contrecoups que le Canada a subis en raison de la COVID-19.

À l'heure actuelle, le secteur canadien de la transformation alimentaire doit composer avec une pénurie de main-d'œuvre se chiffrant à 10 %. On estime que cette pénurie atteindra les 65 000 travailleurs d'ici 2025, préoccupation importante s'il en est une pour le plus grand secteur de fabrication du Canada. Afin de répondre à la demande d'un grand nombre d'entreprises de fabrication et de distribution, qui se font concurrence pour obtenir la main-d'œuvre et les compétences recherchées dans un bassin d'employés potentiels qui s'amenuise sans cesse, l'automatisation est appelée à jouer un rôle majeur dans le secteur.

Compte tenu du rôle positif que le gouvernement peut jouer en s'attaquant à cet enjeu, il convient de considérer les points suivants :

- Il faut avoir recours à l'automatisation pour augmenter les gains d'efficacité et les économies de coûts, de même que remédier à la pénurie de main-d'œuvre;
- Des avancées en matière d'automatisation s'imposent, que ce soit sur le plan de l'éducation, des applications technologiques ou du recours à cette stratégie;
- Il est de la plus haute importance de faire la promotion dans les écoles secondaires et les communautés locales des emplois en technologie qui sont indispensables à une industrie moderne de transformation alimentaire. Ces emplois qualifiés pourraient séduire la jeunesse qui cherche à innover;
- Un effectif formé et qualifié aidera à stimuler l'économie des communautés locales qui servent cette industrie et d'autres;

- Les reconversions professionnelles et le perfectionnement des compétences au sein de la main-d'œuvre actuelle sont des incontournables, au même titre que les efforts devant être faits pour sensibiliser les nouveaux candidats et ceux qui se recyclent à l'industrie.

Mesures à prendre

- Augmenter le nombre et la priorité des partenariats avec les gouvernements provinciaux afin d'établir de nouvelles politiques et de nouveaux programmes pour s'attaquer aux questions de la pénurie de main-d'œuvre et de la formation et assurer la disponibilité constante d'une main-d'œuvre qualifiée au pays comme à l'étranger.
- Créer des programmes et des occasions axés sur l'automatisation pour garantir une main-d'œuvre concurrentielle et hautement qualifiée dans l'industrie de la transformation alimentaire.
- Fournir des mesures incitatives pour conserver, mais aussi pour attirer une main-d'œuvre qui pourrait être recrutée par des intérêts rivaux comme les nouvelles industries d'entreposage et les centres de distribution.

RECOMMANDATION 2 : Financement de programmes

Le gouvernement doit favoriser un environnement sectoriel propice à l'innovation dans l'industrie de la transformation alimentaire.



Pour stimuler l'innovation dans l'industrie, le gouvernement fédéral doit notamment remanier et recentrer ses programmes de financement comme le Programme Agri-innovover du ministère de l'Agriculture et Agroalimentaire Canada et le Fonds stratégique pour l'innovation d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada. Cet exercice devrait être réalisé en partenariat avec les gouvernements provinciaux ainsi que les acteurs de l'industrie. Avec des mécanismes de politique et une orientation appropriés, ces programmes inciteraient les transformateurs alimentaires à investir dans les domaines de l'innovation, de l'automatisation, de la mécanisation, de la numérisation, du commerce électronique et de l'intelligence artificielle (IA). MNP recommande également la mise en place de programmes de financement pour la transformation alimentaire qui soient indépendants et distincts des autres sous-secteurs de la fabrication.

Il est important de noter que l'innovation dans le secteur de la transformation alimentaire peut comprendre l'adaptation de technologies et de programmes existants et éprouvés. Ces technologies ou programmes peuvent exister au Canada ou à l'étranger et peuvent être modifiés ou adaptés pour répondre aux besoins de l'industrie canadienne en améliorant l'efficacité et la concurrentialité.

L'industrie de la transformation alimentaire connaît actuellement une baisse des investissements en raison d'une détérioration des marges, de difficultés à accéder aux capitaux pour l'investissement et d'obstacles persistants à l'obtention de crédits d'impôt pour la recherche et le développement scientifique.

Compte tenu de l'expertise dans l'industrie et de sa volonté d'innover, le gouvernement devrait considérer les points suivants :

- Les producteurs et les transformateurs alimentaires du Canada fournissent des aliments nutritifs, sécuritaires et de grande qualité aux Canadiens et au marché mondial.
- Étant donné l'ampleur des activités au sein de l'industrie, les capitaux et le financement constituent une barrière majeure à l'entrée. L'accès au financement ou un soutien au financement encourageraient le lancement de nouveaux projets.
- La création de nouveaux projets et l'arrivée de nouveaux joueurs dans l'industrie engendreront un important essor économique pour les économies locales et renforceront la position du Canada en tant que fournisseur mondial.

Mesures à prendre

- Élargir les critères d'admissibilité aux programmes pour inclure les transformateurs alimentaires qui souhaitent investir ou utiliser des technologies pour accroître l'efficacité dans les domaines de l'innovation, de l'automatisation, de la mécanisation, de la numérisation, du commerce électronique et de l'intelligence artificielle.
- Réviser les segments des subventions et des contributions du financement des programmes afin d'inclure des modalités plus flexibles. Il pourrait par exemple s'agir d'un temps de réponse rapide et d'un processus administratif simplifié.
- Travailler avec les gouvernements provinciaux pour maximiser la capacité du financement disponible et assurer la cohérence des programmes afin de réduire les chevauchements et de tirer parti de l'innovation et de l'expérience existantes.
- Faciliter l'accès au financement ou donner accès à des mécanismes pour soutenir le financement, qui encourageront la création de nouveaux projets, l'entrée de nouveaux joueurs dans l'industrie canadienne de la transformation alimentaire, ou qui inciteront les joueurs actuels à prendre de l'expansion.
- Réévaluer le processus d'accès aux crédits d'impôt de RS et DE pour éliminer les obstacles prohibitifs, incohérents et décourageants et faire en sorte que l'industrie puisse s'en prévaloir.



RECOMMANDATION 3 : Instauration d'un code de conduite pour les épiceries

Le gouvernement fédéral est prié d'instaurer un code de conduite pour les épiceries qui permettra d'évaluer et de corriger les déséquilibres engendrés par la pandémie de COVID-19 dans l'industrie de la transformation alimentaire.



Les éléments ci-dessous sont importants pour mettre en contexte la situation actuelle afin d'y remédier rapidement :

- À l'heure actuelle, cinq détaillants contrôlent 80 pour cent du marché de l'alimentation au Canada.
- Les transformateurs alimentaires doivent payer sans préavis, et souvent de façon rétroactive, des coûts de transaction, des frais et des pénalités qui semblent arbitraires.
- La pandémie de COVID-19 a nui à l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement. Les effets néfastes ne sont toutefois pas répartis également dans le cas présent, car les détaillants ont relégué certains coûts aux transformateurs alimentaires en réduisant unilatéralement leurs prix.
- Les transformateurs alimentaires voient leurs coûts augmenter en raison des défis posés par la pandémie de COVID-19, notamment la reconfiguration des espaces de travail, les perturbations dans les usines et les nouvelles mesures de santé pour assurer la sécurité des produits et des employés.
- Lors d'une réunion en novembre 2020, les ministres de l'Agriculture fédéral, provinciaux et territoriaux ont reconnu l'importance d'une relation productive et équilibrée entre les détaillants en alimentation et les transformateurs alimentaires.

Mesure à prendre

- Instauration un code de conduite pour les épiceries pour faire en sorte que les frais imposés par les détaillants soient transparents et prévisibles et ainsi favoriser l'équité, la rentabilité et la concurrentialité dans toute la chaîne d'approvisionnement.

L'industrie canadienne de la transformation alimentaire est un rouage essentiel de la chaîne d'approvisionnement.

L'industrie canadienne de la transformation alimentaire est convaincue qu'avec un soutien adéquat du gouvernement fédéral et l'établissement de partenariats avec ce dernier, il est possible de résoudre plusieurs des problèmes auxquels elle est actuellement confrontée. Les trois recommandations clés énoncées dans la présente étude font écho aux réactions de plus de 20 000 clients du secteur agroalimentaire et 1 000 transformateurs alimentaires que MNP compte parmi ses clients. Ces recommandations sont cruciales pour assurer la sécurité alimentaire et un approvisionnement abordable en produits alimentaires de qualité pour tous les Canadiens dans les années à venir.

MNP est heureux de continuer à travailler avec le gouvernement, les parlementaires et les décideurs à l'échelle du Canada pour discuter plus à fond des commentaires et recommandations formulés dans le présent document.

Merci.



Glenn Fraser, CPA, CA, MBA
Leader national, Transformation alimentaire
MNP S.E.N.C.R.L., s.r.l.
416.263.6914
glenn.fraser@mnp.ca



Kelleen Tait, CPA, CA
Leader national, Services à l'industrie du bétail et de la volaille
MNP S.E.N.C.R.L., s.r.l.
403.380.1653
kelleen.tait@mnp.ca

100 % CANADIEN

Et fiers de l'être!

Chez MNP, nous sommes fiers d'être le seul cabinet pancanadien de comptabilité, de fiscalité et de services-conseils d'affaires 100 % d'ici.

Pourquoi est-ce important? Parce que c'est ce qui nous définit et ce qui influence notre façon de nous comporter en affaires. Cette identité forge nos valeurs, notre démarche axée sur la collaboration ainsi que la manière dont nous travaillons avec nos clients et les tenons informés en tout temps.

Notre histoire nous confère une perspective unique : nous connaissons bien le Canada, car nous y avons nos racines. Toutes nos décisions se prennent ici et visent à guider les entreprises canadiennes, mais aussi à contribuer à notre succès collectif.

Nous soutenons les milieux où nous vivons et travaillons. Dans les périodes prospères comme dans les moments difficiles, nous sommes toujours là. Voilà comment se traduit notre profond sentiment d'engagement en tant que cabinet canadien.

Nous sommes fiers d'être Canadiens, car notre pays regorge de possibilités formidables. Ces occasions qui se présentent à nous, nous les offrons aussi à nos clients.



Nous vous remercions de cette
occasion de soumettre notre
proposition.

